



## AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITE (ANOR)

ADDITIF N°000001/AONO/ANOR/CIPM/CCCM-AG/2026 DU 10.9 JUIN 2026, AU DOSSIER D'APPEL  
D'OFFRE N°002/ AONO/ANOR/CIPM/CCCM-AG/2026 DU 12 MAI 2026  
POUR LA FOURNITURE D'EQUIPEMENT DU LABORATOIRE NATIONAL DE METROLOGIE :  
EQUIPEMENT DE TEMPERATURE ET HUMIDITE EN PROCEDURE D'URGENCE

Le Directeur Général de l'Agence des Normes et de la Qualité (ANOR) Autorité Contractante, faisant suite aux observations de l'Agence de Régulation des Marchés Publics porte à la connaissance des entreprises intéressées par l'Avis d'Appel d'Offre publié en date du 13 mai 2026 qu'un additif a été formulé dans le cadre de l'objet sus évoqué.

### Voir dans

- PIECE N°1. Avis d'Appel d'Offre
- PIECE N°3. Règlement particulier du dossier d'Appel d'Offres
- PIECE N°14. La Liste des établissements bancaires et organismes financiers habilités à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics

### I. Avis d'Appel d'Offre

#### Au lieu de :

#### 12. Remise des offres

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais et devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard 11 juin 2026 à 13 heures. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra parvenir à la Direction Générale de l'ANOR (Direction de l'Administration et des Finances), sise à Bastos, Immeuble Ex Banque Mondiale, BP : 14966 Yaoundé, tel/fax : 222 20 63 68, au plus tard le 11 juin 2026 à 13 heures, heure locale sous pli fermé, et revêtue de la mention :

« DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N° 002/AONO/ANOR/CIPMCCCM-AG//2026 du 12 mai 2026, POUR LA FOURNITURE D'EQUIPEMENT DU LABORATOIRE NATIONAL DE METROLOGIE : EQUIPEMENT DE TEMPERATURE ET HUMIDITE EN PROCEDURE D'URGENCE »

"A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"

#### ➤ Lire

#### 12. Remise des offres

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais et devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard 18 juin 2026 à 13 heures. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra parvenir à la Direction Générale de l'ANOR (Direction de l'Administration et des Finances), sise à Bastos, Immeuble Ex Banque Mondiale, BP : 14966 Yaoundé, tel/fax : 222 20 63 68, au plus tard le 18 juin 2026 à 13 heures, heure locale sous pli fermé, et revêtue de la mention :

**« DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N° 002/AONO/ANOR/CIPMCCCCM-AG//2026 du 12 mai 2026, POUR LA FOURNITURE D'EQUIPEMENT DU LABORATOIRE NATIONAL DE METROLOGIE : EQUIPEMENT DE TEMPERATURE ET HUMIDITE EN PROCEDURE D'URGENCE »**

**"A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"**

➤ **Au lieu de :**

**14. Ouverture des plis**

L'ouverture des plis se fera en un seul temps, à l'Immeuble Siège de l'ANOR sis à Bastos Immeuble Ex Banque Mondiale le **11 juin 2026 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ANOR.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois à compter de la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de l'Appel d'Offres.

En cas d'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis après un délai de 48 heures accordée par la Commission, l'offre sera rejetée.

➤ **Lire**

**14. Ouverture des plis**

L'ouverture des plis se fera en un seul temps, à l'Immeuble Siège de l'ANOR sis à Bastos Immeuble Ex Banque Mondiale le **18 juin 2026 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ANOR.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois à compter de la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de l'Appel d'Offres.

En cas d'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis après un délai de 48 heures accordée par la Commission, l'offre sera rejetée.

➤ **Au lieu de :**

**15. Critères d'évaluation**

Il s'agit notamment :

**15.1 Critères éliminatoires**

- De l'absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis ;
- De la non-production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission) ;
- Des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou falsification des pièces ;
- Note technique inférieure à 80% de « OUI » ;
- Absence de prospectus en couleur accompagnés des fiches techniques du fabricant ;

- Non-respect de l'une des spécifications techniques indiquées dans les Spécifications Techniques du présent DAO ;
- Absence du certificat de garantie d'au moins douze (12) mois ;
- Absence de l'autorisation du fabricant des équipements de laboratoire ;
- De l'absence de la charte d'intégrité ;
- De l'absence de la déclaration d'engagement social et environnemental ;
- De l'absence de l'attestation de non abandon de chantier au cours des trois dernières années ;
- Absence de la lettre de soumission ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Absence d'une pièce dans l'offre financière (BPU, DQE) ;
- La justification d'une disponibilité des ressources financières représentant au moins 30% du coût prévisionnel de l'enveloppe ;
- Non-respect du format de fichiers des offres.

### **15.2. Critères essentiels**

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront sur :

- la présentation de l'offre numérique ;
- les références du soumissionnaire ;
- le personnel technique et qualification ;  
Attestation et rapport de visite site ;
- les preuves d'acceptations des conditions du marché (Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et le Cahier des Spécifications Techniques (CST) paraphée à chaque page, signée datée et cachetée à la dernière page précédée de la mention « *lu et approuvé* ».

### **➤ Lire**

### **15. Critères d'évaluation**

Il s'agit notamment :

#### **15.1 Critères éliminatoires**

- De l'absence du cautionnement de soumission ;
- De la non-production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission) ;
- Des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou falsification des pièces ;
- Note technique inférieure à 80% de « OUI » ;
- Absence de prospectus en couleur accompagnés des fiches techniques du fabricant ;
- Non-respect de l'une des spécifications techniques indiquées dans les Spécifications Techniques du présent DAO ;
- Absence du certificat de garantie d'au moins douze (12) mois ;
- Absence de l'autorisation du fabricant des équipements de laboratoire ;
- De l'absence de la charte d'intégrité ;
- De l'absence de la déclaration d'engagement social et environnemental ;
- De l'absence de l'attestation de non abandon de chantier au cours des trois dernières années ;
- Absence de la lettre de soumission ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Absence d'une pièce dans l'offre financière (BPU, DQE) ;
- Absence de la capacité financière : conformément à la lettre-circulaire n°003/ LC/PRC/MINMAP/CAB du 17 mars 2026 relative à la mobilisation par les entreprises de leur capacité financière au moins 30% du coût prévisionnel de l'enveloppe, soit au moins 76 500 000 FCFA ;
- Non-respect du format de fichiers des offres.

## 15.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront sur :

- la présentation de l'offre numérique ;
- les références du soumissionnaire ;
- le personnel technique et qualification ;
- Attestation et rapport de visite site ;
- Le service-après-vente et délai de livraison ;
- les preuves d'acceptations des conditions du marché (Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et le Cahier des Spécifications Techniques (CST) paraphée à chaque page, signée datée et cachetée à la dernière page précédée de la mention « *lu et approuvé* ».

## 🇬🇧 L'avis version Anglaise :

### ➤ Au lieu de :

#### **12. Submission of bids**

Each bid shall be written in French or English and must be submitted by the bidder on the COLEPS platform no later than 11<sup>th</sup> June 2026 at 1 p.m. A backup copy of the tender saved on a USB stick or CD/DVD must be sent to the ANOR General Management (Administration and Finance Department), located at Bastos, Immeuble Ex Banque Mondiale, BP: 14966 Yaoundé, tel/fax: 222 20 63 68, no later than 11<sup>th</sup> June 2026 at 2 p.m. local time, in a sealed envelope marked:

**'TENDER DOCUMENT No. 002 /AONO/ANOR/CIPMCCCCM-AG//2026 OF THE 12 MAY 2026, FOR THE  
SUPPLY OF TEMPERATURE AND HUMIDITY EQUIPMENT TO THE NATIONAL METROLOGY  
LABORATORY'  
'TO BE OPENED ONLY DURING THE BID EVALUATION SESSION'**

### ➤ Lire :

#### **12. Submission of bids**

Each bid shall be written in French or English and must be submitted by the bidder on the COLEPS platform no later than **18<sup>th</sup> June 2026 at 1 p.m.** A backup copy of the tender saved on a USB stick or CD/DVD must be sent to the ANOR General Management (Administration and Finance Department), located at Bastos, Immeuble Ex Banque Mondiale, BP: 14966 Yaoundé, tel/fax: 222 20 63 68, no later than **18<sup>th</sup> June 2026 at 2 p.m.** local time, in a sealed envelope marked:

**'TENDER DOCUMENT No. 002 /AONO/ANOR/CIPMCCCCM-AG//2026 OF THE 12 MAY 2026, FOR THE  
SUPPLY OF TEMPERATURE AND HUMIDITY EQUIPMENT TO THE NATIONAL METROLOGY  
LABORATORY'**

**'TO BE OPENED ONLY DURING THE BID EVALUATION SESSION'**

### ➤ Au lieu de:

#### **14. Opening of bids**

Bids will be opened at a single time, at the ANOR Headquarters Building located at Bastos Former World Bank Building on the 11<sup>th</sup> June 2026 at 2 p.m. by the ANOR Internal Procurement Commission.

Under penalty of rejection, the required administrative documents must be produced in original or in copies certified as true copies by the issuing department or the competent administrative authority, as stipulated in the Special Tender Regulations. They must be less than three (03) months old from the original date of submission of bids or have been issued after the date of signature of the Tender Notice.

In the event of the absence or non-compliance of a document in the administrative file at the opening of the bids after 48 hours granted by the Commission, the bid will be rejected.

➤ **Lire :**

**14. Opening of bids**

Bids will be opened at a single time, at the ANOR Headquarters Building located at Bastos Former World Bank Building on the **18<sup>th</sup> June 2026 at 2 p.m.** by the ANOR Internal Procurement Commission.

Under penalty of rejection, the required administrative documents must be produced in original or in copies certified as true copies by the issuing department or the competent administrative authority, as stipulated in the Special Tender Regulations. They must be less than three (03) months old from the original date of submission of bids or have been issued after the date of signature of the Tender Notice.

In the event of the absence or non-compliance of a document in the administrative file at the opening of the bids after 48 hours granted by the Commission, the bid will be rejected.

➤ **Au lieu de :**

**15. Evaluation criteria**

These include:

**15.1 Elimination criteria**

- Absence of the tender bond ;
- Failure to produce, within 48 hours after the opening of bids, a document in the administrative file that was deemed non-compliant or missing at the opening of bids (except for the tender bond);
- False declarations, fraudulent manoeuvres or falsification of documents;
- Technical score of less than 80% 'YES';
- Absence of colour brochures accompanied by the manufacturer's technical data sheets;
- Failure to comply with any of the technical specifications indicated in the Technical Specifications of this DAO
- Absence of a warranty certificate of at least twelve (12) months;
- Absence of authorization from the manufacturer of the laboratory equipment;
- Absence of the integrity charter;
- Absence of the social and environmental commitment statement;
- Absence of a certificate of non-abandonment of the work site during the last three years;
- Absence of the bid letter;
- Absence of a quantified unit price in the financial offer;
- La justification d'une disponibilité des ressources financières représentant au moins 30% du coût prévisionnel de l'enveloppe ;
- Non-compliance with the file format for bids.

**15.2. Essential criteria**

The essential criteria for the qualification of tenderers shall relate to:

- the presentation of the digital bid;
- the tenderer's references;
- technical staff and qualifications;
- after-sales service and delivery time;
- Certificate and site visit report;
- Proof of acceptance of the contract conditions (the Special Administrative Terms and Conditions (CCAP) and the Technical Specifications (CST), initialed on each page, signed, dated and stamped on the last page, preceded by the words 'read and approved'.

➤ **Lire :**

**15. Evaluation criteria**

These include:

**15.1 Elimination criteria**

- Failure to provide a bid bond;
- Failure to submit, within 48 hours after the opening of bids, a document from the administrative file that was deemed non-compliant or missing at the time of the opening of bids (except for the bid bond);
- False statements, fraudulent practices, or falsification of documents;
- A technical score of less than 80% "YES";
- Absence of color brochures accompanied by the manufacturer's technical data sheets;
- Failure to comply with any of the technical specifications set forth in the Technical Specifications of this Request for Proposals;
- Absence of a warranty certificate valid for at least twelve (12) months;
- Absence of authorization from the manufacturer of the laboratory equipment;
- Absence of the integrity charter;
- Absence of the social and environmental commitment statement;
- Absence of a certificate confirming no abandonment of a construction site in the last three years;
- Absence of the bid letter;
- Absence of a quantified unit price in the financial bid;
- Absence of a document in the financial bid (BPU, DQE);
- Lack of financial capacity: in accordance with Circular Letter No. 003/LC/PRC/MINMAP/CAB dated March 17, 2026, regarding companies' mobilization of financial capacity amounting to at least 30% of the estimated project cost, or at least 76,500,000 CFA francs;
- Failure to comply with the file format for bids.

**15.2. Essential criteria**

The essential criteria for the qualification of tenderers shall relate to:

- the digital bid submission;
- the bidder's references;
- technical staff and qualifications;
- Certificate and site visit report;
- after-sales service and delivery time;
- proof of acceptance of the contract terms (the Special Administrative Terms and Conditions (CCAP) and the Technical Specifications (CST), initialed on each page, signed, dated, and stamped on the last page, preceded by the statement "read and approved").

**II. Règlement particulier du dossier d'Appel d'Offres**

➤ **Au lieu de :**

La date et heure limites de remise des offres sont les suivantes

**Date : 11 juin 2026**

**Heure : 13 heures**

**Lieu :** L'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS <http://www.marchespublics.cm> ou <http://www.publiccontracts.cm>;

➤ **Lire :**

La date et heure limites de remise des offres sont les suivantes :

**Date : 18 juin 2026**

**Heure : 13 heures**

**Lieu :** L'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS <http://www.marchespublics.cm> ou <http://www.publiccontracts.cm>;

➤ **Au lieu de :**

L'Ouverture des offres aura lieu, le 11 juin 2026 dès 14 heures précises dans la salle de réunion de l'Agence des Normes et de la Qualité sise au lieu-dit Bastos, Immeuble Ex Banque Mondiale, téléphone : 222 20 63 68 à Yaoundé.

➤ **Lire :**

L'Ouverture des offres aura lieu, le 18 juin 2026 dès 14 heures précises dans la salle de réunion de l'Agence des Normes et de la Qualité sise au lieu-dit Bastos, Immeuble Ex Banque Mondiale, téléphone : 222 20 63 68 à Yaoundé.

➤ **Au lieu de :**

**Critères d'évaluation et de qualification du soumissionnaire**

Il s'agit notamment :

**1. Critères éliminatoires**

- De l'absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis ;
- De la non-production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission) ; □ Des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou falsification des pièces ; □ Note technique inférieure à 80% de « OUI » ;
- Absence de prospectus en couleur accompagnés des fiches techniques du fabricant ;
- Non-respect de l'une des spécifications techniques indiquées dans les Spécifications Techniques du présent DAO ;
- Absence du certificat de garantie d'au moins douze (12) mois ;
- Absence de l'autorisation du fabricant des équipements de laboratoire ;
- De l'absence de la charte d'intégrité ;
- De l'absence de la déclaration d'engagement social et environnemental ;
- De l'absence de l'attestation de non abandon de chantier au cours des trois dernières années ; □ Absence de la lettre de soumission ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Absence d'une pièce dans l'offre financière (BPU, DQE) ;
- La justification d'une disponibilité des ressources financières représentant au moins 30% du coût prévisionnel de l'enveloppe ;
- Non-respect du format de fichiers des offres.

**2. Critères essentiels**

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront sur :

- La présentation de l'offre numérique ;
- Les références du soumissionnaire ;
- Le personnel technique et qualification ;
- Attestation et rapport de visite site ;
- Le service-après-vente et délai de livraison ;

- Les preuves d'acceptations des conditions du marché (Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et le Cahier des Spécifications Techniques (CST) paraphée à chaque page, signée datée et cachetée à la dernière page précédée de la mention « *lu et approuvé* ».

➤ **Lire :**

**Critères d'évaluation et de qualification du soumissionnaire**

Il s'agit notamment :

**1. Critères éliminatoires**

- De l'absence du cautionnement de soumission ;
- De la non-production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission);
- Des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou falsification des pièces ;
- Note technique inférieure à 80% de « OUI » ;
- Absence de prospectus en couleur accompagnés des fiches techniques du fabricant ;
- Non-respect de l'une des spécifications techniques indiquées dans les Spécifications Techniques du présent DAO ;
- Absence du certificat de garantie d'au moins douze (12) mois ;
- Absence de l'autorisation du fabricant des équipements de laboratoire ;
- De l'absence de la charte d'intégrité ;
- De l'absence de la déclaration d'engagement social et environnemental ;
- De l'absence de l'attestation de non abandon de chantier au cours des trois dernières années ;
- Absence de la lettre de soumission ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Absence d'une pièce dans l'offre financière (BPU, DQE) ;
- Absence de la capacité financière : conformément à la lettre-circulaire n°003/ LC/PRC/MINMAP/CAB du 17 mars 2026 relative à la mobilisation par les entreprises de leur capacité financière au moins 30% du coût prévisionnel de l'enveloppe, soit au moins 76 500 000 FCFA ;
- Non-respect du format de fichiers des offres.

**2. Critères essentiels**

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront sur :

- La présentation de l'offre numérique ;
- Les références du soumissionnaire ;
- Le personnel technique et qualification ;
- Attestation et rapport de visite site ;
- Le service-après-vente et délai de livraison ;
- Les preuves d'acceptations des conditions du marché (Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et le Cahier des Spécifications Techniques (CST) paraphée à chaque page, signée datée et cachetée à la dernière page précédée de la mention « *lu et approuvé* ».

**III. La Liste des établissements bancaires et organismes financiers habilités à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics**

➤ **Au lieu de :**

**LISTE DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET ORGANISMES FINANCIERS HABILITES A EMETTRE  
DES CAUTIONS DANS LE CADRE DES MARCHES PUBLICS**

**I - BANQUES**

Afriland First Bank  
AGF Banque Cameroun  
Banque Gabonaise pour le Financement International (BGFI BANK)  
Banque International du Cameroun pour l'Epargne et le Cr dit  
CITI Bank  
Commercial Bank of Cameroon  
Ecobank  
National Financial Credit Bank  
Soci t  Camerounaise de Banque au Cameroun  
Soci t  G n rale de Banque au Cameroun  
Standard  
Chartered  
Bank  
Cameroon  
Union Bank of  
Cameroon  
United Bank  
for Africa.  
Banque Camerounaise des Petites et Moyennes Entreprises (BC-PME), B.P. 12962 Yaound  ;  
Bank Of Africa Cameroun (BOA Cameroun), B.P. 4593 Douala  
Bange Bank Cameroun  
CCA Bank

**II- Compagnies d'assurances**

Chanas assurances;  
Activa Assurances  
AGF Assurances Cameroun S .A., B.P. 2933 Douala ;  
Z nith  Insurance S.A. ;  
Pro-Assur S.A ;  
Ar a Assurances S.A, B.P . 1531 Douala ;  
B n ficial General Insurance S .A., B.P. 2328 Douala ;  
CPA S.A., B.BP. 54Douala ;  
NSIA Assurances S.A., B.P. 2759 Douala ;  
SAAR S.A., B.P. 1011 Douala ;  
Saham Assurances S.A., B.P. 11315 Douala  
Royal Onyx Insurance  
Sunu Assurances

**➤ Lire :**

**LISTE DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET ORGANISMES FINANCIERS HABILITES A  
EMETTRE DES CAUTIONS DANS LE CADRE DES MARCHES PUBLICS**

**I- BANQUES**

Access Bank

Afriland First Bank  
AFG Banque Cameroun  
Bange Bank Cameroun  
Banque Camerounaise des Petites et Moyennes Entreprises (BC-PME), B.P. 12962 Yaoundé ;  
Banque Gabonaise pour le Financement International (BGFI BANK)  
Banque International du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit  
CITI Bank  
Commercial Bank of Cameroon  
CCA Bank  
Ecobank  
La Régionale Bank  
National Financial Credit Bank  
Société Commerciale de Banques au Cameroun  
Société Générale Cameroun  
Standard Chartered Bank Cameroon  
Union Bank of Cameroon  
United Bank for Africa.

## II- Compagnies d'assurances

Activa Assurances  
Aréa Assurances S.A ;  
Atlantique Assurances S,A  
Chanas assurances SA ;  
CPA S.A. ;  
NSIA Assurances S.A. ;  
Pro-Assur S.A ;  
Bénéficial General Insurance S .A. ;  
Royal Onyx Insurance Cie :  
SAAR S.A. ;  
Sanlam Assurances Cameroun ;  
Zénithe Insurance S.A.,

**NB :** Cette liste étant évolutive, le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage devra s'assurer d'insérer la liste en vigueur lors de l'élaboration du DC suivant les directives du Ministre en charge des finances.

Yaoundé, le

10.9 JUIN 2026

### Copies:

- MINMAP
- ARMP pour publication
- Pdt/CIPM/ANOR
- Chrono/Archives



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL (si)

Madame Chantal Andely 10